



Conseil des droits de l'homme

49e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Kiribati

Genève, le 24 avril 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse salue les progrès réalisés par Kiribati et lui formule les recommandations suivantes :

1. Ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.
2. Renforcer les lois visant à éradiquer toutes les formes de violence fondées sur le genre, tout en allouant des ressources suffisantes pour garantir des services de soutien efficaces aux victimes et à la prévention de ces violences.
3. Garantir les droits des individus LGBTI en modifiant les lois discriminatoires et en décriminalisant les relations homosexuelles consenties.
4. Etablir une institution nationale des droits de l'homme, conformément aux Principes de Paris.

Je vous remercie.